L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 18 NOVEMBRE 1876. 50me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 18 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles—maison en bois cottage, No 381 rue l'Esplanade—Aussi cottage double, rue Ste-Anne, entre Claiborne et Derbigny.

Par Placide J. Spear, rue Royale No 88, entre Bienville et Conti—vente continuée d'articles de fantaisie, etc.

Par D. E. Morphy & Son, sur la Levée, en face de la rue Lafayette—foin.

Grande occasion.—Des propriétés immobilières de choix, comprenant des emplacements splendides pour affaires, cottages simples et doubles, bons et actions de compagnie d'assurance, seront vendues aujourd'hui à midi, à la Bourse d'encan St-Charles pour compte de succession et autres par C. E. Girardey, encanteur.

Pour les conditions et autres renseignements, voyez les annonces et les plans à la Bourse.

Foin—Foin—Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

SPECTACLES.

Samedi, 18 novembre 1876.
VARIÉTÉS—A midi et le soir, Our Boys.
ACADÉMIE—A midi et le soir, King Gow.

La conspiration du Centenaire.

Les délégués républicains et le président Grant.

Plus de "Fair Count."

Lorsque les instructions données le 10 novembre, par le président Grant au général Sherman, ont été publiées, les journaux républicains ont affecté de croire que Grant était sincère dans son désir d'empêcher la fraude. Le *Herald* a porté Grant aux nues et a, pendant plusieurs jours, reproduit en italiques divers paragraphes des instructions. Kellogg et Pitkin, imitant l'exemple du maître, ont, à l'envi, invité des personnages éminents du parti à venir voir comment on allait procéder au dépouillement du scrutin. Quelques uns de ceux-ci, sachant à quoi s'en tenir à cet égard, comme Evarts, Bristow et Butler, se sont abstenus.

Vingt-six des meneurs du parti républicains ont, cependant, répondu à l'invitation qui leur avait été adressée et ils sont arrivés ici.

Ils avaient évidemment lu comme tout le monde, les fameuses instructions de Grant, disant à ses officiers:

Dans le cas où il y aurait des soupçons de compte frauduleux d'un côté ou de l'autre, ces fraudes doivent être rapportées et dénoncées immédiatement.

Ils avaient lu aussi les belles déclarations qui suivent:

" Aucun homme, digne de remplir les fonctions de Président, ne devrait désirer occuper cette position s'il est déclaré élu par la fraude.

" Le pays ne peut permettre que le résultat de l'élection soit entaché de fraude par le fait de retours faux ou illégaux.

Général Sherman, Washington, D. C.—

" Envoyez toutes les troupes nécessaires au général Augur en Louisiane pour assurer une compilation paisible et impartiale des votes réellement déposés dans les boîtes du scrutin.

" J'ai entendu dire que la présence de citoyens d'autres Etats est requise en Louisiane pour veiller à ce que le Bureau des Retours fasse une compilation impartiale des votes.

" Il est à espérer que des représentants et des hommes loyaux des deux partis se rendront en Louisiane.

Signé: U. S. GRANT."

MM. Sherman, Matthews et leurs 24 collègues, étant venus en Louisiane, à la suite de cette intervention militaire du président et à la requête de M. Chandler, président du comité exécutif du parti national républicain, on était en droit de croire qu'ils consentiraient à agir d'accord avec les délégués démocrates, pour obtenir des autorités locales chargées du dépouillement des votes en Louisiane, que ce dépouillement fût fait avec toutes les garanties d'impartialité et de loyauté désirables.

De toutes parts, au Nord, à l'Est et à l'Ouest s'était élevé, dans la presse, dans les rues et sur les places publiques, le cri de "fair count." Le peuple américain ne voulait pas être triché par un misérable mécanisme électoral local, et la nation entière faisait écho à ces paroles du président "compte loyal des bulletins de vote réellement mis dans les urnes," (*fair count of ballots actually cast.*)

Les délégués démocrates prenant au sérieux les vœux du pays, se sont adressés, en toute sincérité et en toute loyauté, à leurs adversaires politiques et leur ont fait la proposition suivante:

C'est pourquoi les soussignés, en vue des malheureuses controverses qui ont surgi de la manière d'agir du Bureau de retours de l'Etat, alors que cette manière d'agir ne pouvait en aucun cas changer le résultat d'une élection présidentielle, et en vue du désir de tous les bons citoyens que la volonté de la majorité légalement exprimée reçoive son effet, vous demandent respectueusement, ou demandent à ceux de vous qui sont présents de conférer avec eux personnellement ou par l'intermédiaire de comités, suivant qu'il sera jugé plus convenable, afin que la part d'influence que nous possédons puisse être exercée en faveur d'un pareil compte des votes réellement donnés, de manière à ce que par sa loyauté et son impartialité, il commande le respect et l'assentiment du peuple américain de tous les partis.

La réponse des délégués du parti républicain est un refus dont le motif est ainsi indiqué:

Le devoir que vous suggérez ne nous est pas imposé. Nous sommes tout au plus invités à être témoins de ce qui se passera dans le compte des votes, sans posséder d'influence légale sur le résultat ou sur les moyens par lesquels, sous les lois de la Louisiane, le résultat doit être déterminé.

Ni autorité ni influence légale pour empêcher le Bureau des retours de faire ce qui lui plaît en vertu des pouvoirs que lui confèrent les lois et la jurisprudence de la Louisiane, telle est la fin de non recevoir opposée aux démocrates.

La position prise par les délégués républicains est celle qu'occupait déjà l'un d'eux, M. Matthews.

Alors, on peut se demander ce que ces 26 messieurs sont venus faire ici.

La seule conclusion à laquelle on puisse arriver est qu'ils sont venus protéger le Bureau des retours contre l'influence morale que pouvait exercer sur ses membres la présence des personnages éminents du parti démocrate du Nord.

Leur réponse dit clairement au Bureau des retours: "Vous avez la loi et la jurisprudence pour vous, ne craignez donc rien et comptez l'Etat pour Hayes et Packard." Et ils glissent incidemment dans le cours de leurs observations, l'énonciation de cette théorie nouvelle, émise pour les besoins de l'élection présidentielle actuelle, à savoir que c'est le président du Sénat qui "compte" et déclare le vote des électeurs des divers Etats." Nouvelle preuve de la grande conspiration que nous avons dénoncée et qui s'accuse, chaque jour, par quelque nouvel incident.

De "fair count" il n'en est plus question.

De "bulletins réellement mis dans les urnes," il n'en faut plus parler, car on oppose la loi de la Louisiane qui autorise le Bureau à supprimer 50,000 de ces bulletins sous les prétextes les plus mensongers et les plus frivoles.

Que reste-t-il donc des instructions de Grant? Rien en ce qui touche la compilation impartiale des résultats réels du scrutin, et du rôle des représentants et des hommes loyaux des deux partis, venus de tous les points de l'Union pour veiller au respect dû à la volonté populaire.

Mais le Président a dit à ses officiers:

"Dans le cas où il y aurait des soupçons de compte frauduleux, d'un côté ou de l'autre, vous les rapporterez et les dénoncerez immédiatement".

Les généraux Sheridan, Augur et de Trobriand, auront peut-être embarrassés de remplir une pareille mission. Il y a des accusations de fraude des deux côtés. Des soupçons de fraude il en existe contre le Bureau des retours, depuis sa création et surtout depuis qu'il a été pris en flagrant délit par un comité congressionnel républicain.

Mais les officiers de l'armée ne peuvent rapporter et dénoncer que des accusations vagues et générales. Ils n'ont pas de qualité légale pour assister au dépouillement des votes et le Bureau, qui se pose en souverain sans contrôle, ne le leur permettrait pas!

De toutes les instructions de Grant il ne reste donc plus que la recommandation suivante à Sherman sur les ordres à donner aux généraux:

"DITES LEUR AUSSI DE VEILLER A CE QUE LES BUREAUX DE COMPILATEURS LÉGAUX, NE SOIENT PAS MOLESTÉS DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS".

C'est là le fin mot de toute la comédie qui vient de se jouer, comédie qui n'est que le prologue du grand drame que l'on pourra appeler "la Conspiration du Centenaire."

PLUSIEURS RÉPONSES AU *Republican*.—Nous avons publié hier une réponse de M. Alp. Bienvenu, de St. Martinville, à des allégations du *Republican*; nous en insérons dans ce numéro une autre de M. F. T. Bienvenu et nous sommes de plus autorisés à déclarer que M. Chs. Guérinière occupe la même position et proteste également contre les allégations du journal radical en ce qui le concerne.

L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT PAR LA CHAMBRE.—Dans le cas où aucun des candidats présidentiels n'a obtenu la majorité des votes électoraux, la Chambre des représentants doit élire le Président, en le prenant dans les trois candidats qui ont obtenu le plus de suffrages. Les représentants votent alors non individuellement, mais par Etats. D'après la composition actuelle de la Chambre, 22 Etats voteraient pour Tilden et 13 pour Hayes. Deux des Etats sont douteux.

—Un ancien soldat fédéral disait dernièrement dans l'Illinois: "je me suis battu quatre ans pour l'affranchissement des noirs, je me battrai bien quatre ans de plus pour l'indépendance des blancs."

ARITHMÉTIQUE RADICALE.—Règles pour la gouverne du bureau des retours.
D.—Quelle est la règle pour le compte des votes démocrates?
R.—La *soustraction*.
D.—Et pour compter les votes radicaux?
R.—La *multiplication*.
D.—Comment se terminera l'opération?
R.—Par l'*addition* et la *division* des profits.

Louisiane.

Nous trouvons dans le *Washington Enterprise* le vote complet de la paroisse St-Landry. Les démocrates ont emporté la paroisse par 1303 voix de majorité pour Tilden, et 1313 pour Nicholls, ma's comme ils avaient deux listes de candidats pour la chambre, trois radicaux sur cinq ont été élus.

Tilden et Hendricks	3745
Hayes et Wheeler	2434
Congrès—E. W. Robertson, dém	3750
C. E. Nash, rad.	2331
Gouverneur—Francis F. Nicholls dém	3752
Stephen B. Packard, rad.	2439
Lieutenant gouverneur—Louis A. Wiltz, dém.	3764
C. C. Antoine, rad.	2436
Avocat-général—H. N. Ogden, dém.	3772
W. H. Hunt, rad.	2436
Secrétaire d'Etat—W. A. Strong, dém.	3755
Emile Honoré, rad.	2424
Auditeur—Allen Jumel, dém.	3740
Geo. B. Johnson, rad.	2396
Education—R. M. Lusher, dém.	3746
W. G. Brown, rad.	2430
Sénat—Henry L. Garland, dém.	2687
Thos C. Anderson, rad.	3354
Représentants—James Webb	1423
Charles N. Esler	[illegible]
Armand Richard	[illegible]
Arthur Simon	[illegible]
M. D. Kavanagh	[illegible]
Louis Stagg, dém. élu	2333
John M. Taylor	2112
C. J. Thompson	2139
M. V. Singleton, dém, élu	2169
J. B. Bergeron	3119
Louis Desmarais, rad. élu	2695
E. Gantt, rad. élu	2352
F. J. Davy, rad. élu	2277
N. Lastrapes	2081
Adolphe Donato	1731
J. E. Ramare	[illegible]
W. G. Bell	[illegible]
Juge de dis—G. W. Hudspeth, rad.	4614
E. T. Lewis, dém.	[illegible]
Avocat de dis—Ferreol Perrodin	[illegible]
Laurent Dupré	[illegible]
Juge de paroisse—J. B. A. Fontenot	[illegible]
Greffier—James O. Chachere	[illegible]
Adolphe Garrigues	[illegible]
Shérif—C. C. Duson	2545
J. J. Beauchamp	1872
E. A. Carmouche	1766
Recorder—J. M. Thompson	1917
Yves Vidrine	1866
J. L. Cachere	2537
J. Hayes	[illegible]
H. J. Smith	[illegible]
Coroner—J. Ehrhardt	3086
Geo. Pulford	2359

Nous lisons dans le *Sugar Planter*, journal républicain d'Ouest-Baton-Rouge:

Ci-dessous on trouvera les retours du vote pour le Congrès, le Sénat et les candidats judiciaires et de paroisse. Le vote pour les électeurs présidentiels et la liste d'Etat a été omis par la raison qu'il y a eu tant de biffage des deux côtés que donner les chiffres détaillés serait inutile et nous avons pensé qu'il suffisait de donner la moyenne de la majorité républicaine, qui sur ces listes est d'environ 463, le vote démocrate étant moindre en proportion des chiffres réels.

Le *Sugar Planter* ne dit pas la véritable raison pour laquelle il s'abstient de publier le vote présidentiel. Elle est expliquée par le vote suivant pour le Sénat.

Wakefield, rad. indép., 712, Wharton, rad. 361, Wailes, dém. 441.

Or, nous avons déjà dit que les bulletins de M. Wakefield ne portaient que trois noms des électeurs présidentiels de Hayes, de sorte que les 712 voix radicales données à cette liste ont été perdues pour les cinq autres. Comme M. Wakefield a obtenu environ 3000 voix dans les cinq paroisses du district sénatorial, il en résultera que cinq électeurs démocrates auront une avance de deux à trois mille voix sur les trois autres.

Voici les résultats que donne le *Sugar Planter*:

6me District Congressionnel: Nash, radical, 912; Robertson, démocrate, 440.

Les autres candidats ont obtenu à peu près la même majorité.

L'*Advocate*, de Baton-Rouge, raconte ce qui suit:

Un monsieur demeurant dans la partie basse de la paroisse nous informe qu'un démocrate de couleur nommé, Francis Moore, résidant sur l'habitation LeVert, à Iberville, après avoir assisté à un meeting démocrate il y a trois semaines, est parti pour aller chez lui et n'a plus reparu. Certaines circonstances font croire qu'il a été assassiné par les radicaux dans cette paroisse. C'est là un autre cas d'intimidation à soumettre au Bureau des retours.

(*Communiqué.*)

St-Martinville, 12 novembre 1876.

A l'éditeur de l'*Abeille*.

Monsieur,

Je viens vous prier de me donner une place dans les colonnes de votre estimable journal, pour répondre à un article qui a paru dans le *Republican* du 7 novembre, et qui est signé un *Républicain*.

Ne recevant pas le *Republican*, ce n'est que le 11 novembre que j'ai vu l'article en question; c'est ce qui est cause que je n'y ai pas répondu plus tôt. L'auteur dit que les Bienvenu ont joint le parti républicain. A cela je réponds que depuis l'année 1847, année où j'ai atteint l'âge de 21 ans, je n'ai jamais voté pour d'autre que pour le parti démocrate; [illegible] le 7 novembre 1876, avec des hommes tels que Tilden et Hendricks sur le ticket national, et Nicholls et Wiltz sur le ticket d'Etat, que j'abandonnerai le parti démocrate pour le parti républicain. Aussi je donne le démenti le plus formel à l'auteur de l'article qui a paru dans le *Republican*, bien décidé à rester démocrate, tant que ce parti soutiendra la noble cause pour laquelle il combat.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

F. T. BIENVENU,
Ancien éditeur du *Démocrate* de St-Martinville.

GUERLAIN,
PARFUMEUR,
Paris, 15 rue de la Paix. Paris.

L'élection en Louisiane.

Le vote officiel de DeSoto est: Tilden 1289, Hayes 802, majorité 487. Nicholls 1311, Packard 880, majorité 431. La majorité d'Elam pour le Congrès sur Smith est de 423.

Le vote de Sabine est pour les démocrates 1200, pour les radicaux 50, majorité 1150.

La paroisse Union a donné les résultats suivants: Tilden 1493, Hayes 94, majorité 1399. Nicholls 1505, Packard 87, majorité 1418. Wiltz 1504, Antoine 89 &c. Congrès: Farmer 1400, Leonard 50, majorité 1350.

Voici la récapitulation complète des votes en Louisiane:

	Nicholls.	Packard.
Paroisses rurales	51,031	53,405
Nouvelle-Orléans	25,101	14,909
	76,132	68,314
	Tilden.	**Hayes.**
Paroisses	50,947	53,488
Nouvelle-Orléans	25,015	14,909
	75,962	68,497
Majorité pour Nicholls		7,818
Majorité pour Tilden		7,465

L'AFFAIRE MAYERS-CHANDLER.—Le *Herald*, de la Baie St. Louis, publie une assez longue défense du jeune Chandler, qui a tué Ferguson en tirant un coup de fusil sur le capitaine P. K. Mayers, rédacteur du Handsboro *Democrat*. Mais cette défense ne porte que sur de vagues considérations tirées des causes assez obscures du différend entre Mayers et les Chandler. La supposition que ces derniers devaient être attaqués par Mayers et ses amis n'est nullement établie et il ne reste que le fait brutal d'un homme qui vient armé d'un fusil tirer sur son ennemi, pour venger des torts réels ou non, et qui en tue un autre par maladresse ou par accident.

Le *Herald* dit que la politique était étrangère à la difficulté. Il y a, en tout cas, des moyens plus honorables de régler une querelle particulière que de tirer un coup de fusil au milieu d'une foule sur son adversaire au risque de tuer un innocent, comme cela est arrivé.

L'ÉLECTION DE TILDEN RECONNUE PAR LES RÉPUBLICAINS DE BONNE FOI.—Le *Boston Advertiser*, journal républicain important, concède l'élection de Tilden en ces termes:

Il ne s'agit plus de guerre contre le gouverneur Tilden comme politicien et comme candidat. Il doit être le premier magistrat de la nation et à ce titre il a droit au respect dû à sa fonction.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Nous avons déjà annoncé qu'une matinée devait être donnée dimanche à l'Opéra au bénéfice des Pauvres de l'Asile de la Providence, sous les auspices des Dames de la Société de Saint-Louis, mais nous avons omis de dire—faute de renseignements sur ce point—par qui elle devait être donnée. Nous comblons cette lacune aujourd'hui. C'est le Club dramatique louisianais qui donne son concours aux Dames de Saint-Louis pour cette bonne œuvre, et c'est son excellent personnel dramatique qui interprètera les trois pièces du programme: *Une Visite à Bedlam, La Niaise de St. Flour* et *Indiana et Charlemagne*.

Le prix des billets pour cette matinée est de 50 cents. Le contrôle sera ouvert aujourd'hui de 10 à 4 heures et demain à partir de 9 heures.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Le bénéfice de Mr. Joe Murphy a eu lieu hier soir, comme nous l'annonçait l'affiche, et le public a répondu à l'appel du bénéficiaire comme l'espérait celui-ci. Applaudissements, rappels, tout a contribué à faire de cette soirée la plus brillante de la semaine.

Incessamment, *Maum Cre* et *Help*, deux des pièces favorites de Mr. Murphy.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Il y aura foule aujourd'hui à la matinée pour voir la comédie en vogue *Our Boys*. Elle sera répétée encore une fois ce soir et fera place sur l'affiche, lundi, au drame populaire *Rose Michel*, qui a été monté avec de grands effets scéniques.

LA LETTRE DE M. DU SOMMERARD.—Voici le texte de la lettre adressée au *Figaro*:

Dimanche, 29 octobre 1876.

Monsieur le rédacteur,

J'arrive ce matin à Paris, ayant eu connaissance hier seulement, et par hasard, de la lettre signée de mon nom que vous avez publiée dans le *Figaro* d'avant-hier sous le titre de *Correspondance de Vienne*, lettre qui aurait été adressée par moi à M. le baron de W.... et traduite d'un journal allemand par le correspondant du *Figaro*.

Permettez-moi d'affirmer que la bonne foi du journal allemand, et par conséquent celle de votre correspondant a été surprise. Je déclare que cette lettre est apocryphe et que je la désavoue de la manière la plus formelle.

J'ajoute que, si ma parole ne suffisait pas, je suis en mesure de démontrer, *pièces en mains*, l'inexactitude de mon assertion.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments bien distingués.

E. DU SOMMERARD.

Hôtel de Cluny, Paris.

Après avoir publié cette lettre, le *Figaro* ajoute ce qui suit:

Nous ne savons comment le *Deutsche Zeitung* expliquera l'inqualifiable abus qu'elle a fait du nom de M. du Sommerard, mais nous n'avons pas à mettre en doute un instant la parole de cet homme de mérite qui occupe, comme on sait, avec une compétence indiscutable et sans traitement, les fonctions de commissaire général près la commission supérieure des expositions internationales, et dont l'honorabilité est au-dessus de tout soupçon.

Qu'on nous permette seulement une observation. M. Washburne, si chatouilleux pour l'honneur de l'Amérique, a dû singulièrement souffrir depuis un an que les journaux du monde entier racontent les prévarications éhontées de l'entourage du président Grant et les fraudes gigantesques commises dans le monde officiel de Washington, qui dépassent tout ce qu'on a connu dans ce genre!

Par malheur, ces choses-là étaient authentiques, et M. Washburne était forcé d'en supporter patiemment la publicité. S'il s'est fâché l'autre jour, c'est que, selon le proverbe, faute de grives, on se contente de merles.

UN TYPE D'HARPAGON INVRAISEMBLABLE.—On prétend que les auteurs dramatiques exagèrent les types d'avares qu'ils mettent en scène. Il n'en est rien, et l'on pourrait citer plus d'un cas qui dépasse tout ce que l'imagination la plus fantaisiste pourrait rêver. En voici un qui vient de se passer à Saint-Arnaud, dans le Nord, et dont on nous garantit l'exactitude:

Un vieil avare était étendu sur son lit de mort; il succombait à la suite de privations nombreuses; le pauvre diable souffrait beaucoup de l'épigastre, et pour calmer autant que possible ses douleurs, le médecin lui prescrivit un cataplasme de farine de graine de lin. Le malade eut encore la force de remuer la tête et de faire un signe négatif, bien caractérisé.

—Comment! s'écria le docteur, vous ne voulez pas mettre un cataplasme, remède inoffensif, émollient, souverain qui, s'il ne vous guérit pas, aura du moins l'avantage de vous empêcher de souffrir?

—Ecoutez, monsieur le docteur, dit le patient; ce n'est pas que je méprise vos avis; mais [illegible] faire la dépense d'un cataplasme.

—Est-il possible!

—Non, mais j'ai trouvé un moyen de faire comme si je me l'appliquais.

—Comment cela?

—Je vais me poser les deux mains croisées sur le creux de l'estomac et je les maintiendrai dans cette position jusqu'à demain; croyez-vous donc que la chaleur humaine ne fera pas meilleur effet que votre farine?

Le docteur, ébahi, ne put articuler un mot de réponse.

Quant à l'harpagon, il mourut trois jours plus tard avec son cataplasme manuel étroitement serré sur l'épigastre.

O Harpagon! tu es vaincu.

ÉDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE.

[illegible]

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le coq démocrate et deux membres du Bureau des retours.

Hier soir, vers sept heures, deux membres du bureau des retours, les deux blancs, suivaient bras dessus bras dessous la rue du Canal, devisant sans doute sur la situation, lorsqu'ils rencontrèrent un newsboy criant un extra. L'un d'eux en acheta un exemplaire, mais en déployant la feuille, il recula [illegible] à la vue du gigantesque coq sorti du poulailler du *Democrat* et des mots magiques "Tilden elected". Ployant la feuille et la fourrant dans sa poche, il prit le bras de son compagnon et l'entraîna dans la rue St-Louis vers le club tenu par leur collègue Kenner.

Une autre gentillesse radicale.

[illegible]

Le Bureau des Retours.

Le Bureau des retours après avoir élu Madison Wells pour président et Chas. Abell pour secrétaire, s'était ajourné à samedi. Il aura donc aujourd'hui une séance qui commencera à midi. Mais il ne comptera pas de retours avant lundi. Seulement il procèdera à une élection pour remplir la vacance causée par la démission de M. Arroyo.

Réaction.

On convient généralement que l'enregistreur d'Etat, Mr. Hahn, a mis quelque modération dans l'exercice de ses fonctions passagères. Il a tâché d'arrondir les angles et d'humaniser quelques uns de ses préposés. Il n'a pas toujours réussi, mais on dirait qu'il a fait au moins ce qu'il a pu.

Aujourd'hui, il s'occupe à opérer des réductions sur les bills qui lui sont portés par ces mêmes préposés en qualité de commissaires, d'inspecteurs et de con-tables. Ces messieurs demandent des $25 et des $50 pour payer le loyer des lieux où les polls ont été tenus. Le gouverneur Hahn refuse et dit que $12 ou $15 suffisent pour ces loyers et au delà. Comme c'est la ville qui doit payer ces comptes, les contribuables sauront quelque gré à Mr. Hahn de sa modération.

Les troupes des Etats-Unis.

Les premiers renseignements publiés sur les forces militaires concentrées en ce moment à la Nouvelle-Orléans, sont pour la plupart inexacts. Des informations plus précises nous permettent de donner la distribution exacte des troupes en notre ville.

Les compagnies stationnées à la Douane appartiennent toutes au 16e régiment d'infanterie sous le commandement du général Pennypacker, leur colonel.

Les cinq compagnies casernées à l'Hôtel d'Orléans, rue de Chartres, sous le commandement du général Brooke, appartiennent au 3e d'infanterie qui occupe aussi les casernes près des abattoirs.

Un bataillon de six compagnies du 13e occupe le Mechanics' Institute sous le commandement du major Lamotte du même régiment.

Enfin, les deux compagnies du 13e, qui composaient, avant l'élection, la garnison de la ville, occupent encore leurs quartiers au coin des rues Constance et Poyfaré.

Ces différentes troupes,—à l'exception de celles du général Pennypacker à la Douane,—sont sous le commandement supérieur du général de Trobriand dont le quartier général est au Mechanics' Institute.

REPLIQUE DES DÉMOCRATES AUX RÉPUBLICAINS DU NORD.

Aux honorables John Sherman, Stanley Mathews, J. A. Garfield, W. D. Kelley, John A. Kasson, E. W. Stoughton, C. Irvine Ditty, J. H. Van Allen, Eugene Hale, M. S. Quay, Will Cumback, E. S. Noyes, Job E. Stevenson, John Coburn, Low Wallace, John Tuttle, M. A. McGrew, J. W. Chapman, Wm. E. Smith, Abner Taylor, S. R. Haven, J. M. Beardsley, C. B. Farwell, Courtland Parker, Sidney Clark, J. C. Wilson:

Nile-Orléans, 17 nov. 1876.

Messieurs—Nous recevons votre réponse à notre lettre du 14 du courant, par laquelle vous nous informez de votre détermination à ne pas conférer avec nous sur le sujet en question. Nous regrettons sincèrement de n'avoir pu assurer la coopération de tous les citoyens des autres Etats pour atteindre un but que nous supposions être le même que celui que nous avions en vue. Nous le regrettons d'autant plus que votre refus paraît être basé sur une interprétation erronée des termes aussi bien que de l'esprit de notre communication.

Il n'a pu vous échapper que l'énoncé du résultat que nous avons cherché à obtenir était une simple reproduction du langage du président Grant dans son ordre récent au gén. Sherman. On ne pouvait se méprendre à ce langage qui signifiait assurément un compte loyal et impartial des votes actuellement donnés; et il nous semble que vous faites au président une grande injustice en supposant qu'il entendait par là les votes *illégalement* donnés. Suivant nous, ces mots "votes actuellement donnés" désignent nécessairement les votes légalement donnés et c'est pour cela que nous voulions assurer un compte loyal et impartial.

Nous n'avons donc pas eu l'intention de réduire la base sur laquelle nous avons demandé votre action coopérative; et vous n'êtes pas moins dans l'erreur en nous attribuant le but d'intervenir dans les devoirs des autorités légalement constituées de cet Etat, et la volonté de nous arroger des droits et des pouvoirs que nous ne possédons pas.

En écrivant notre lettre nous savions très bien que l'organisation et l'action, judiciaire ou ministérielle, du Bureau de Retours de la Louisiane, étaient au-dessus de tout contrôle extérieur et que ce serait le comble de l'arrogance et de la folie de vouloir altérer les lois d'un Etat dont nous ne sommes pas citoyens, ou imposer notre interprétation de ces lois à ceux dont le devoir est de les administrer.

Mais nous avions supposé néanmoins qu'une influence pourrait être exercée raisonnablement par des citoyens de cette république qui sont étrangers à cet Etat, et nous avions pensé qu'il était admis que votre présence ici en réponse à la suggestion du Président était une reconnaissance de ce fait.

Nous avions supposé qu'il n'y avait nulle inconvenance de notre part à rappeler aux autorités de cet Etat, par notre simple présence au moins, qu'il y a certaines règles de loyauté et de justice qui dominent toutes les constitutions et les lois et de l'observation desquelles dépend l'acquiescement des membres de tous les partis dans le résultat [illegible] de la Louisiane. [illegible]

[illegible]

J. E. McDonald, Geo. W. Julian, [illegible]
Hy. Watterson, [illegible]
D. McHenry, Kentucky,
Oswald Ottendorfer, New York.
J. B. Steele, Ohio,
Lewis V. Bogy, [illegible]
Gibson, Missouri.
Jno. Lee Carroll, [illegible]
Maryland.
W. G. Sumner, Connecticut,
F. H. Waggener, Ohio,
F. E. Coudert, New York.

[illegible]

Mr. J. G. Roche, [illegible]

Mort par le feu. [illegible]

TEMPERATURE.

[illegible]

COMITÉ EXÉCUTIF DU PARTI DÉMOCRATE NATIONAL. [illegible]
Alabama—Walter L. Bragg,
Arkansas—John J. [illegible]
California—F. McCoppin,
Colorado—B. M. Hughes,
Connecticut—William [illegible]
Delaware—Roberson Hudson?,
Florida—Gen. McCall,
Georgia—George T. Barnes,
Illinois—William C. Goudy,
Indiana—Thomas Taylor,
Iowa—M. M. Ham.
Kansas—I. E. Eaton,
Kentucky—H. D. McHenry,
Louisiana—B. F. Jonas,
Maine—Edmund Wilson,
Missouri—John G. Priest,
Maryland—O. Horsey,
Massachusetts—F. O. Prince,
Michigan—Edward Tabor?,
Oregon—Ex-Gouverneur [illegible]
Nevada—Robert P. [illegible]
Nebraska—George L. Miller,
Minnesota—W. Lochren,
New-York—Abram S. Hewitt,
Virginia—Robert A. Coghill,
New Hampshire—Alvah W. Sulloway,
Rhode Island—Nicholas Van Slyck,
Tennessee—William B. Bate,
Caroline du Sud—James H. Rion,
Mississipi—W. B. [illegible]
Vermont—B. B. Smalley,
New-Jersey—Miles Ross,
Ohio—John G. Thompson,
Pennsylvanie—William L. Scott,
Wisconsin—William F. Vilas,
Ouest Virginie—Alex. Campbell,
Texas—F. S. Stockdale.

[illegible]

XIXe ANNIVERSAIRE.
AVIS.
[illegible]

AVIS.
[illegible]

On demande.
[illegible]

ALMANAQUES PARA 1877,
BORNIO & HERMANO,
[illegible]

On demande.
[illegible]

MAISON J. [illegible]

OUVERTURE.
[illegible]
CHAPEAUX MODELES.
[illegible]

HEBERT & CIE.
Rue de Chartres
LIVRES D'ECOLE.
PAPIER ECOLIER,
PAPIER A LETTRES,
REGISTRES.
ABONNEMENTS
A TOUS LES JOURNAUX DE
MODES.
PAPIERS PEINTS
Avis au Public.
[illegible]

Demande d'Ouvrières.
[illegible]

J. TIFFAUT,
[illegible]

W. J. MONTAGNET,
CHARBON.
[illegible]

ATTENTION
FAITES PAS ERREUR.
LA MAISON
"PRIX FIXES"
C. LAZARD & CO,
N'EST PLUS AU
COIN STE-ANNE ET LEVEE,
Nos 213, 215 & 217,
VIEILLE-LEVEE,
En face du Marché Français.
[illegible]

CHIFFRES CONNUS
[illegible]

G. LAZARD & CO.,
[illegible]

ELKIN & CO.
[illegible]

TABACS et de CIGARES.
[illegible]

J. MANDIN & Cie.,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
[illegible] Nouvelle-Orléans,
GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGÈNE CLICQUOT
[illegible]
LIQUEUR, "L'Ermite de Bordeaux."
L'HUILE DE FOIE DE MORUE BRUNE
FAURE & MAILHO,
[illegible]

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE
Importateur de Médicaments Patentés Français.
[illegible]

P. E. SARRAZIN,
279 rue Vieille-Levée, entre Ursulines et Hôpital,
[illegible]
Manufacture de Tabac à fumer, priser et chiquer à la vapeur.
[illegible]

FINE WINES, COGNAC. OLIVE OIL
[illegible]

A. W. MOFFETT & CO.,
Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons.
[illegible]

LEA & PERRINS'
CELEBRATED
[illegible]

WORCESTERSHIRE SAUCE
[illegible]
LEA & PERRINS.
JOHN DUNCAN'S SONS.

St-Bernard Coal Co.
—DE—
EARLINGTON, KY.
W. S. CAMPBELL
[illegible]
No 22 de la rue Carondelet.
Charbon! Charbon! Charbon!
[illegible]

Tirages de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
[illegible]

Le Dr Thos. G. EASTON.
[illegible]

Le Dr. G. P. MALONEY.
[illegible]

W. G. LYON & CO.,
GROCERS.
[illegible]
DE $3 50 A $2 70.
[illegible]

A Louer.
[illegible]

A LOUER.
[illegible]

A vendre
[illegible]

Mme E. GIRARD
[illegible]

A louer.
[illegible]

LAURENT [illegible]
[illegible]